



Intensité d'exploitation agricole

Plus la quantité d'engrais et de pesticides est grande et plus le cheptel est important, plus la biodiversité est mise en péril.

L'indicateur E7 mesure l'intensité avec laquelle les agriculteurs exploitent la surface agricole à leur disposition. À cet effet, il tient compte du rendement à l'hectare des plantes cultivées et du cheptel en unités de gros bétail (UGB) par hectare.

L'indicateur recense le rendement des sept plantes cultivées les plus fréquentes en Suisse – comme le blé, l'orge ou les pommes de terre – en kilogrammes par hectare. Cette mesure n'est qu'un reflet approximatif de l'intensité d'exploitation, car d'autres facteurs, tels que le climat, la fertilité du sol, le choix des espèces ou les infestations, influencent le rendement à l'hectare. La progression des rendements de l'ensemble des plantes cultivées est une tendance lourde de l'agriculture.

La mesure du cheptel ne constitue elle aussi qu'une grandeur indicative de l'intensité d'exploitation, car le choix de la race et le mode d'élevage jouent également un rôle. Dans toute la Suisse, entre 1999 et 2011, exprimés en unités de gros bétail, les effectifs d'animaux de rente ont progressé de 4,3 pour cent.

État : avril 2013

Sommaire

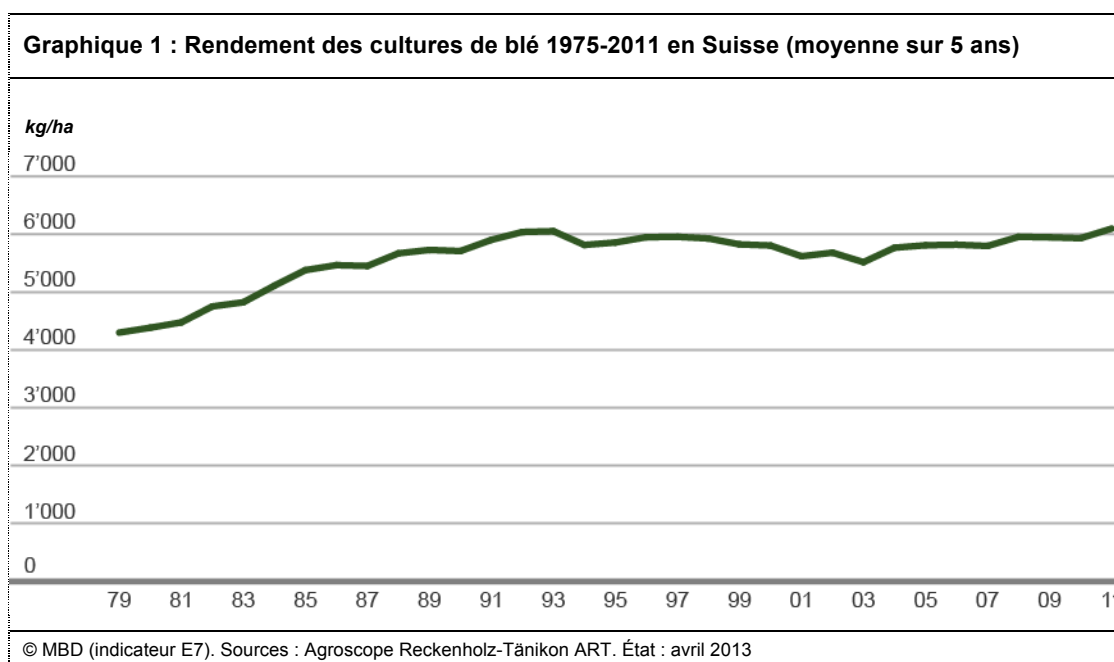
Évolution pour toute la Suisse.....	2
Évolution dans les différentes régions.....	8
Importance pour la biodiversité.....	15
Définition de l'indicateur.....	15
Méthode de calcul.....	16
Informations complémentaires.....	17

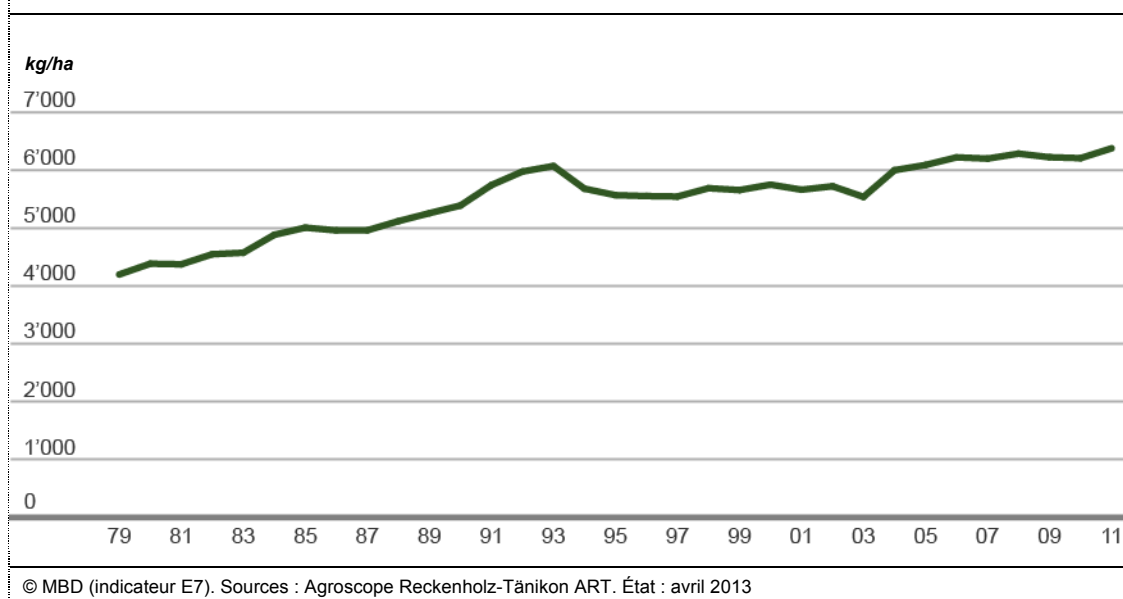
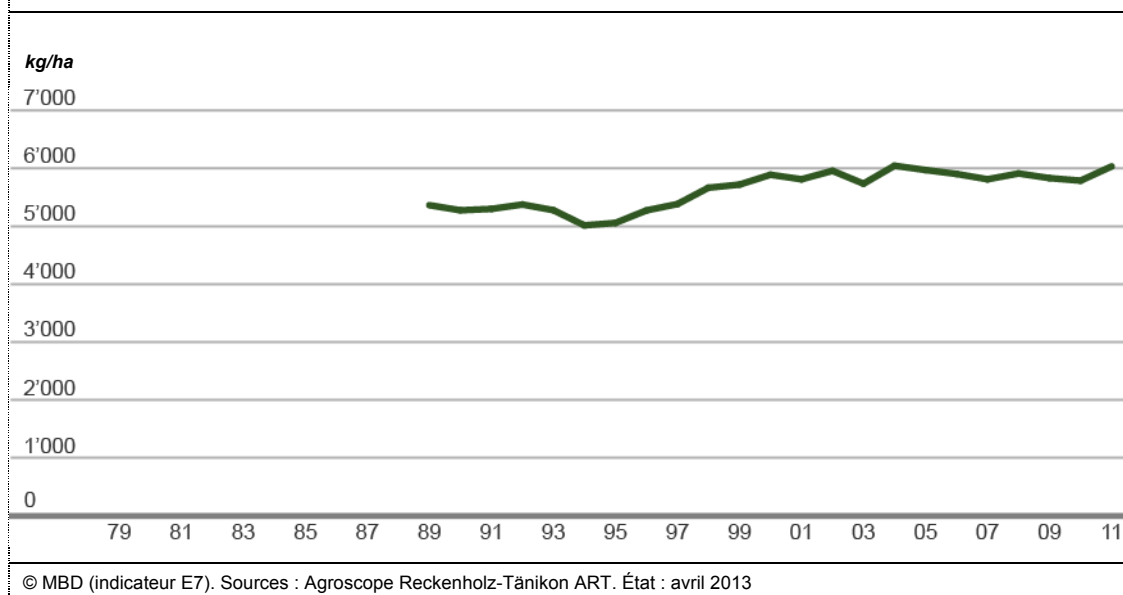
L'élevage intensif ou l'emploi de grandes quantités d'engrais pour les cultures entraînent une baisse de la diversité biologique. L'intensité d'exploitation agricole est mesurée à partir du rendement à l'hectare des plantes cultivées et du cheptel en unités de gros bétail (UGB) par hectare. Il convient cependant de noter que les rendements ne dépendent pas seulement de l'utilisation d'engrais, mais aussi des conditions météorologiques et de la sélection des espèces.

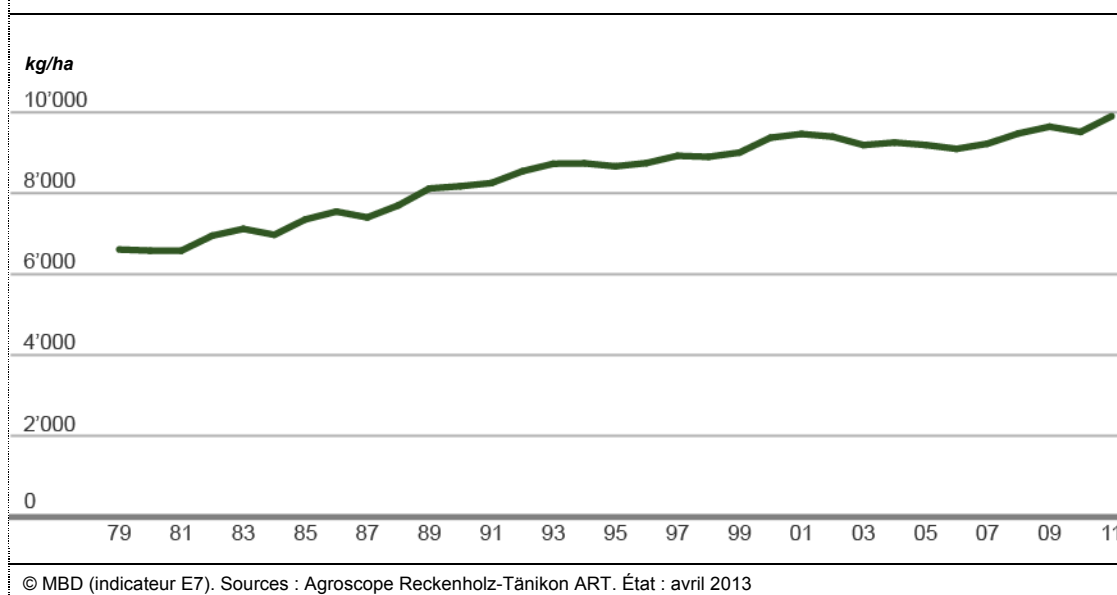
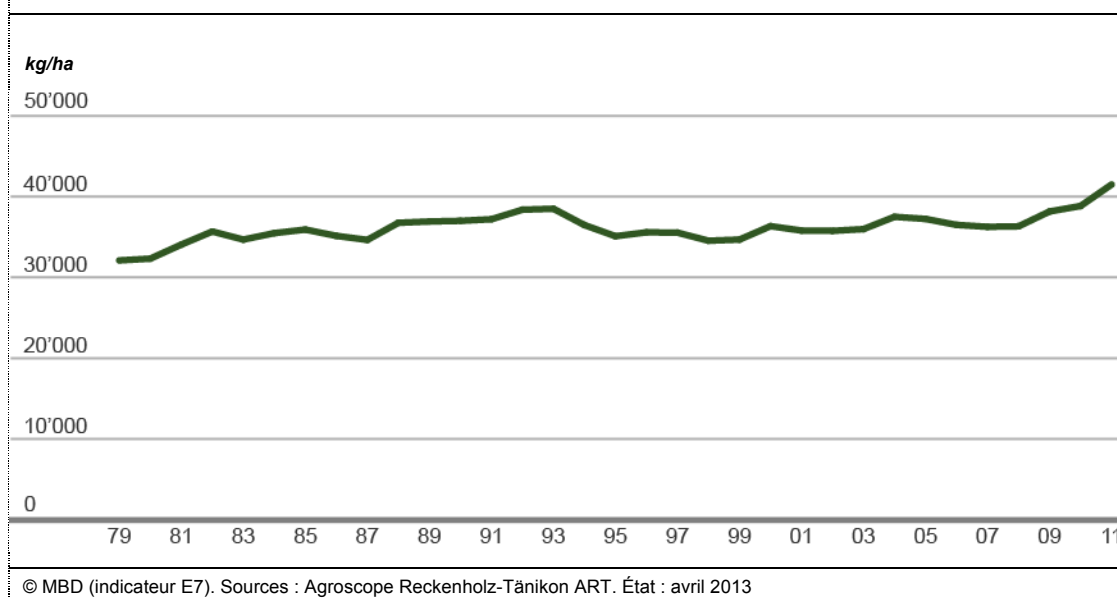
Évolution pour toute la Suisse

Production végétale

Les illustrations indiquent le rendement à l'hectare des sept plantes cultivées les plus fréquentes à partir de 1975 (à partir de 1985 pour le triticale), sous forme de moyenne glissante des moyennes annuelles des cinq années précédentes, de sorte à corriger les variations dues au climat et à d'autres facteurs et à mieux dégager la tendance générale de l'intensité d'exploitation. La première année assortie d'une valeur est par conséquent 1979, respectivement 1989.



Graphique 2 : Rendement des cultures d'orge 1975-2011 en Suisse (moyenne sur 5 ans)**Graphique 3 : Rendement des cultures de triticales 1985-2011 en Suisse (moyenne sur 5 ans)**

Graphique 4 : Rendement des cultures de maïs 1975-2011 en Suisse (moyenne sur 5 ans)**Graphique 5 : Rendement des cultures de pommes de terre 1975-2011 en Suisse (moyenne sur 5 ans)**

Graphique 6 : Rendement des cultures de betterave à sucre 1975-2011 en Suisse (moyenne sur 5 ans)**Graphique 7 : Rendement des cultures de colza 1975-2011 en Suisse (moyenne sur 5 ans)****Commentaire**

- Les principales espèces cultivées ont actuellement un rendement plus de deux fois supérieur au rendement d'il y a cent ans. Cette augmentation est due à l'amélioration des techniques de culture, à la sélection de variétés à haut rendement, à l'apport amélioré de nutriments et à l'amélioration des mesures phytosanitaires. Depuis les années 1990, la progression s'est ralentie et, durant quelques années, le rendement de certaines plantes, telles que le blé, la pomme de terre ou le triticale, a même baissé.
- Entre 1975 et 1990, le rendement moyen du blé et de l'orge a progressé d'environ un tiers. Dans les années 90, il est demeuré plus ou moins stable. Récemment, bien que variant d'une espèce à l'autre,

le rendement à l'hectare de toutes les espèces est reparti à la hausse. C'est la betterave à sucre qui enregistre la croissance la plus marquante.

- La culture extensive des céréales a été introduite en 1992 (selon l'art. 55 de l'ordonnance sur les paiements directs). Le rendement des cultures extensives est inférieur à celui de la culture traditionnelle. Il est possible que la culture extensive des céréales influence l'évolution du rendement, car la proportion de ces cultures par rapport à la surface totale des céréales oscille entre 40 et 50 % depuis 1996.
- À première vue, la production à l'hectare de pommes de terre semble n'avoir que peu évolué depuis une vingtaine d'années. En fait, les rendements moyens de pommes de terre des cinq premières années de la statistique (1975-1979) sont inférieurs de 23 pour cent à ceux des cinq dernières années (2006-2010).
- La production de betterave à sucre n'a pratiquement pas cessé d'augmenter.
- En 2011, les principales espèces de plantes cultivées occupaient 207'312 hectares, soit plus de la moitié environ des terres ouvertes (403'815 hectares) et un cinquième de la surface agricole utile suisse (1,05 million d'hectares). Dans le détail : céréales panifiables 82'707 hectares, céréales fourragères 62'565 hectares, plantes sarclées 31'485 hectares, oléagineux 25'698 hectares, légumineuses 3'859 hectares, matières premières renouvelables 998 hectares (chiffres provisoires de 2011, tirés du Rapport agricole 2012 de l'OFAG).

Production animale

La loi sur la protection des eaux détermine indirectement le nombre maximal de têtes de bétail par hectare en stipulant que l'on ne peut pas épandre plus de trois unités de gros bétail-fumure (UGBF) par hectare (art. 14 LEaux). Une UGBF équivaut grosso modo à la production annuelle d'engrais de ferme d'un bœuf de 650 kg (= 1 UGB). Avec 1,20 UGB/ha (2011), les cheptels d'animaux de rente sont nettement inférieurs à la valeur limite. Ils sont toutefois nettement supérieurs pour certaines entreprises agricoles ou pour certaines régions.

La loi sur la protection des eaux oblige les cantons à réduire le nombre d'UGBF admissible en fonction de la charge locale du sol en polluants, de l'altitude et des conditions topographiques. Pour savoir s'il convient de réaliser l'inspection d'une exploitation pratiquant la garde d'animaux de rente, les cantons se fondent sur des valeurs d'orientation UGBF. Cette valeur d'orientation est fixée à 2,5 UGBF par hectare pour les régions de plaine, entre 1,8 et 2,1 UGBF pour les régions de collines et entre 1,1 et 1,4 UGBF par hectare pour les régions de montagne.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de têtes de bétail en Suisse par hectare de surface agricole utile. Les moyennes annuelles des cantons sont données dans les représentations régionales.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Suisse	1.15	1.14	1.14	1.15	1.14	1.14	1.15	1.16	1.16	1.24	1.19	1.20	1.20

© MBD (indicateur E7). Sources : Office fédéral de l'agriculture (OFAG). État : avril 2013

Commentaire

Le nombre moyen de têtes de bétail s'est à peine modifié entre 1999 et 2007, mais a progressé au cours des dernières années. Le saut de 0,08 unité entre 2007 et 2008 et le recul de 0,05 unité qui a suivi en 2009 sont frappants. En 2010, il a de nouveau progressé de 0,01 UGB par hectare.

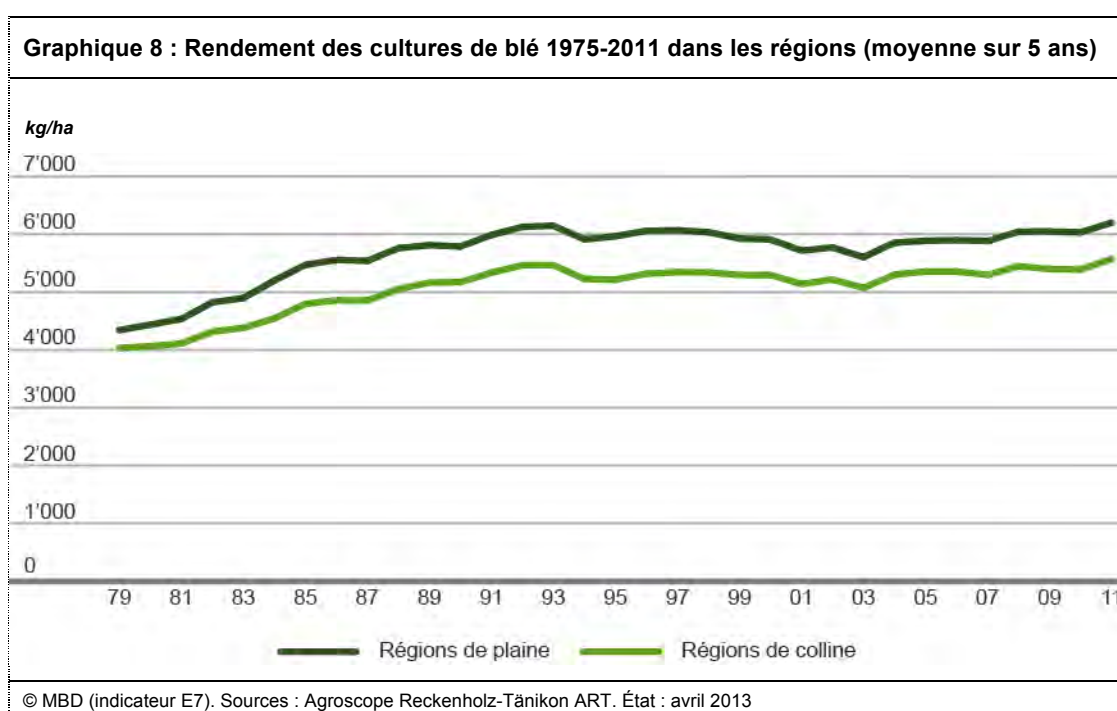
État

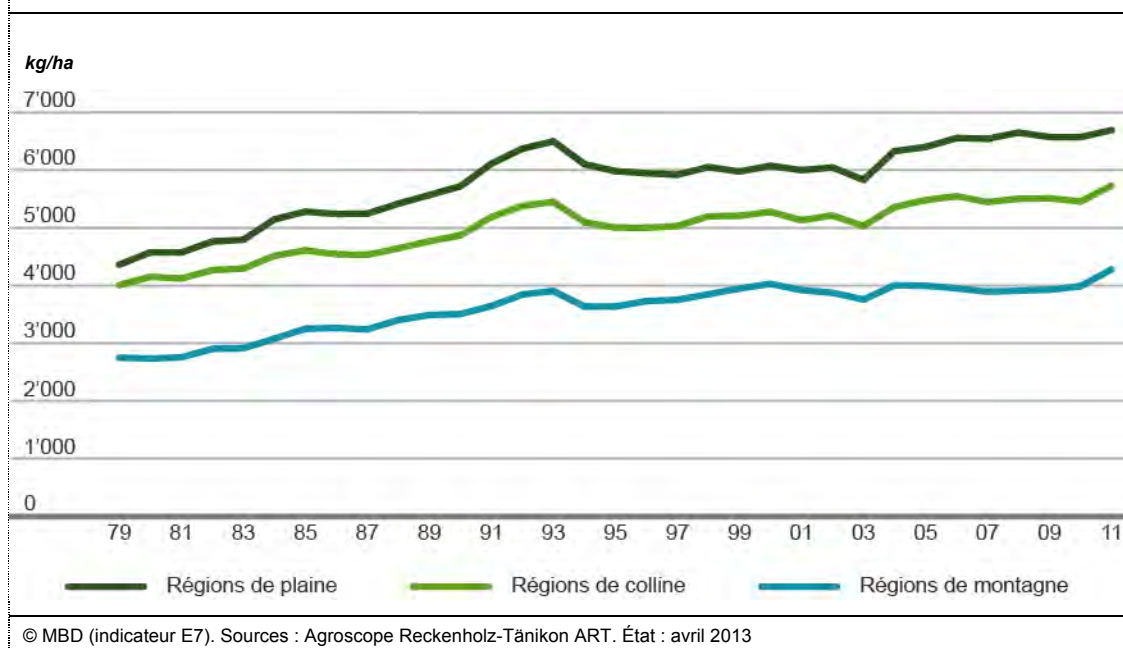
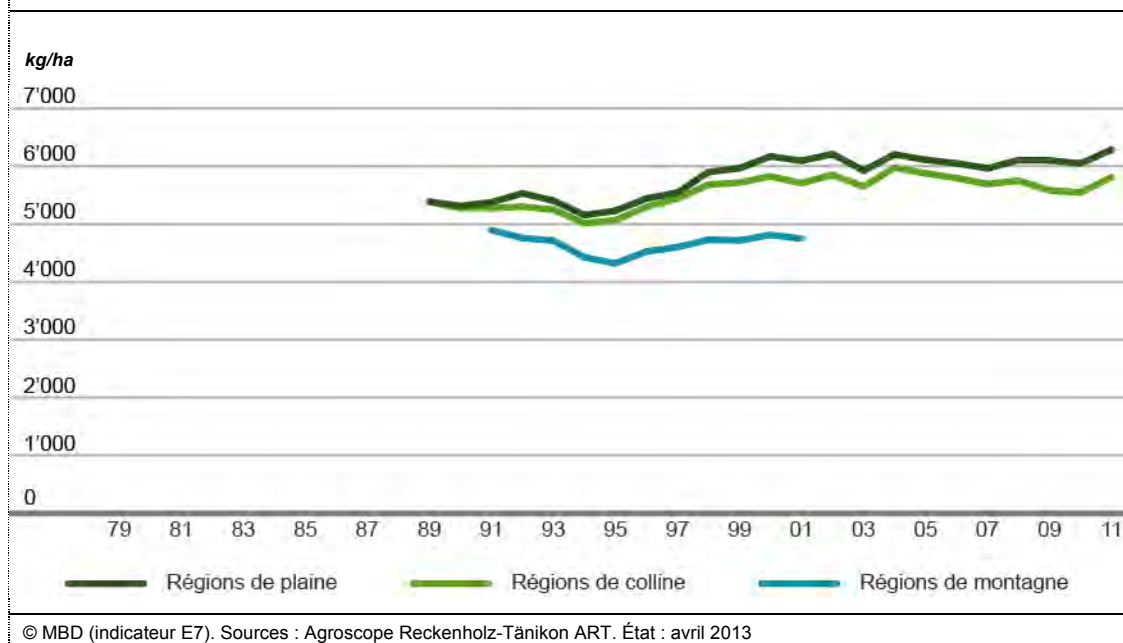
Avril 2013. Les données sont mises à jour chaque année selon les dernières statistiques de l'Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) et de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Évolution dans les différentes régions

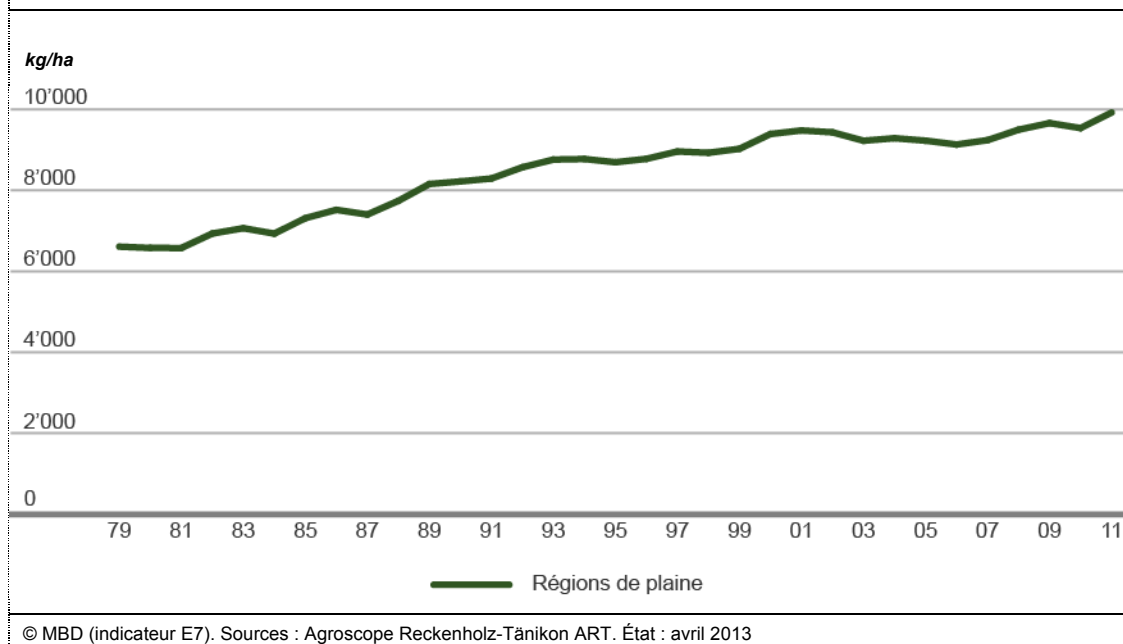
Production végétale par région altitudinale

Le rendement des sept principales cultures végétales est calculé séparément par région de plaine, région de collines et région de montagne. Certaines plantes ne sont guère cultivées, voire pas du tout cultivées, dans les régions de collines ou de montagne. Pour cette raison, nous n'indiquons que les moyennes qui reposent sur les données provenant de vingt exploitations au moins.

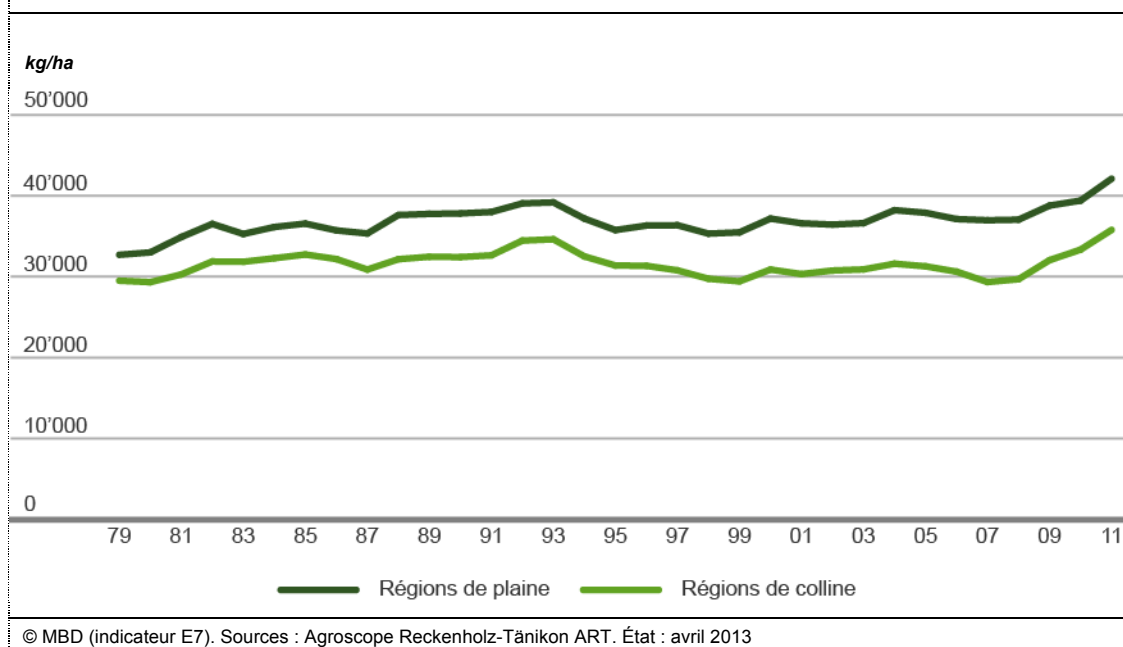


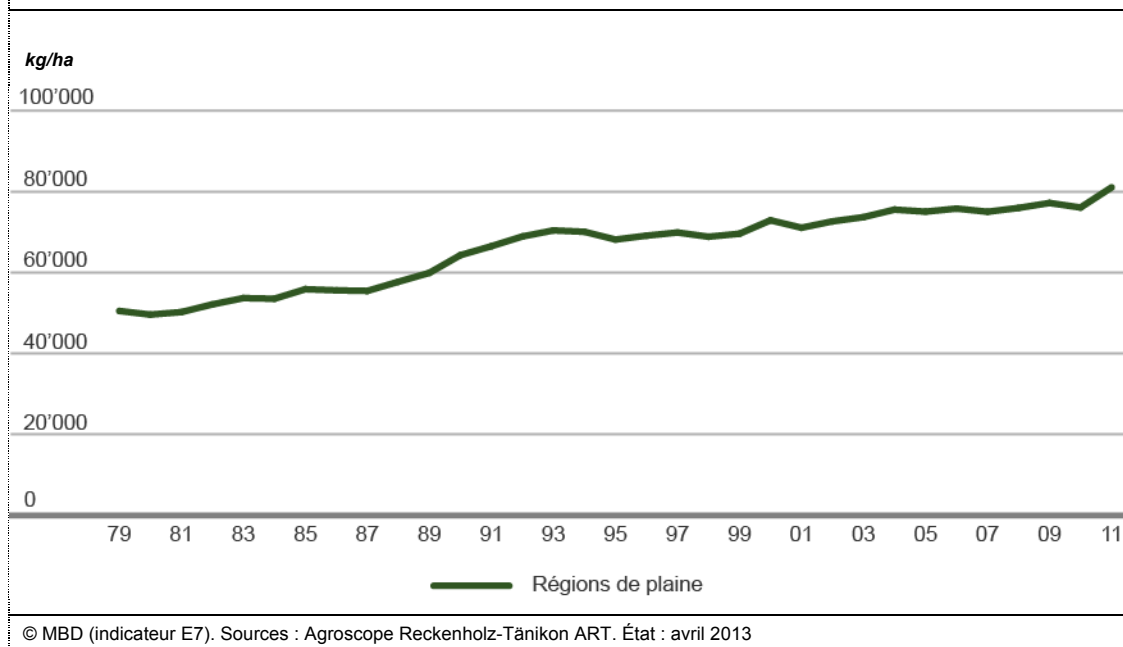
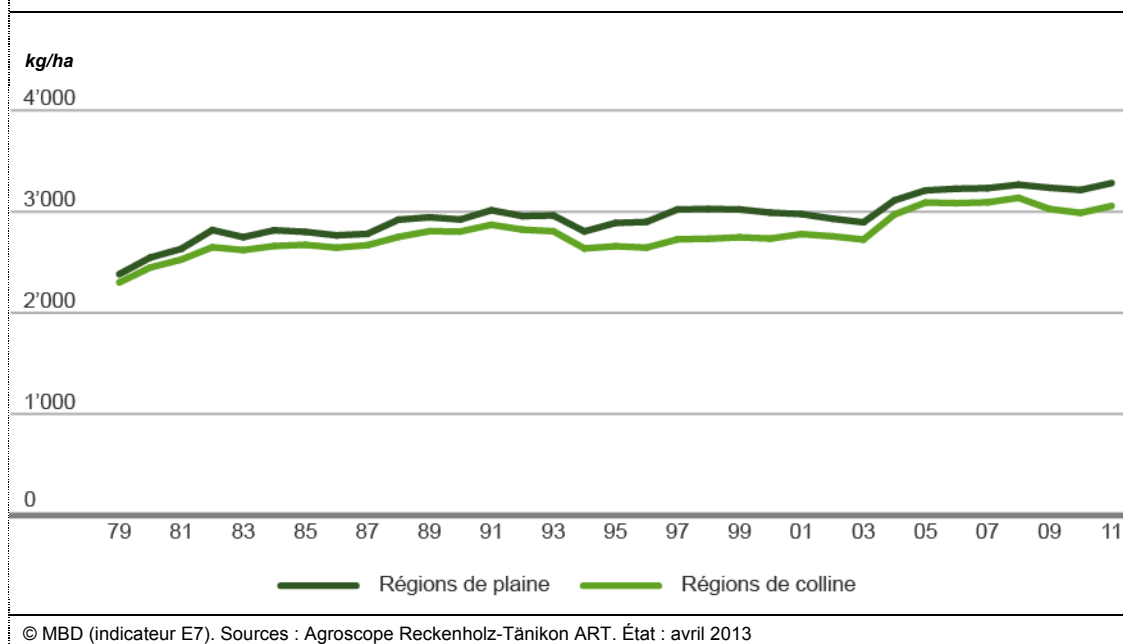
Graphique 9 : Rendement des cultures d'orge 1975-2011 dans les régions (moyenne sur 5 ans)**Graphique 10 : Rendement des cultures de triticales 1985-2011 dans les régions (moyenne sur 5 ans)**

Graphique 11 : Rendement des cultures de maïs 1975-2011 dans les régions de plaine (moyenne sur 5 ans)



Graphique 12 : Rendement des cultures de pommes de terre 1975-2011 dans les régions (moyenne sur 5 ans)



Graphique 13 : Rendement des cultures de betterave à sucre 1975-2011 dans les régions de plaine (moyenne sur 5 ans)**Graphique 14 : Rendement des cultures de colza 1975-2011 dans les régions (moyenne sur 5 ans)****Commentaire**

- Les rendements des régions de collines et de montagne sont inférieurs à ceux de la région de plaine en raison des conditions climatiques.
- Au cours de la période étudiée, on peut observer en gros trois évolutions différentes : une hausse plus ou moins constante, comme pour le maïs et la betterave à sucre, une fluctuation de la production dans une fourchette plus ou moins constante, comme dans le cas des pommes de terre – avec cependant

une progression par rapport aux valeurs de départ (moyenne 1975-1979), surtout imputable à la hausse des rendements au cours des dernières années –, enfin, des poussées entrecoupées de phases de stagnation, voire de recul (colza, orge, blé).

L'arrière-plan de ces courbes est peu clair. Des facteurs tels que les efforts de culture, l'évolution du climat, l'extension de certaines cultures (céréales et colza), mais aussi le recours à des engrais minéraux ou aux produits phytosanitaires jouent sans aucun doute un rôle non négligeable.

- Les rendements du blé et du colza ont évolué de manière similaire dans toutes les régions. Le triticale est la seule espèce à ne pas enregistrer de croissance du rendement dans la région de montagne, contrairement aux régions de plaine et de collines. L'étendue de l'échantillon des exploitations participant au recueil des données y est passée depuis 2002 sous la barre de n=20. Au cours des dernières années, les rendements ont de nouveau légèrement progressé après avoir stagné ou légèrement baissé lors de la décennie précédente. En ce qui concerne l'orge, la courbe des régions de montagne au cours des dernières années est également légèrement différente de celle des régions de collines et de plaine (croissance plus faible, puis baisse ou stagnation). Les données les plus récentes indiquent que cette différence s'est cependant totalement estompée.
- Pour les pommes de terre, les rendements ont progressé dans les régions de plaine ainsi que dans les régions de colline. La différence des rendements a progressé légèrement, mais de manière constante. Au cours des dernières années, elle s'est de nouveau estompée.
- Pour le maïs, les rendements pour l'ensemble de la Suisse proviennent presque intégralement des seules régions de plaine. L'évolution des courbes pour la Suisse et les régions de plaine est par conséquent presque identique. La situation de la betterave à sucre est comparable.

Nombre de têtes de bétail

Nombre de têtes de bétail dans les cantons (nombre de têtes de bétail du canton / surface agricole utile du canton). Données en UGB/hectare.

Tab. 2 : Nombre de têtes de bétail dans les cantons (nombre de têtes de bétail du canton / surface agricole utile du canton) ; données en UGB/hectare.													
Canton	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
AG	1.13	1.13	1.14	1.14	1.12	1.14	1.17	1.18	1.18	1.21	1.21	1.22	1.23
AI	1.85	1.82	1.81	1.83	1.84	1.84	1.86	1.87	1.91	1.97	1.92	1.93	1.90
AR	1.42	1.46	1.45	1.44	1.46	1.45	1.47	1.48	1.45	1.52	1.50	1.50	1.49
BE	1.25	1.21	1.20	1.22	1.22	1.23	1.23	1.24	1.24	1.33	1.27	1.27	1.27
BL/BS	1.02	1.05	0.95	0.96	0.94	0.93	0.95	0.97	0.98	1.00	0.99	0.99	0.97
FR	1.26	1.22	1.22	1.23	1.23	1.27	1.28	1.29	1.30	1.38	1.32	1.33	1.32
GE	0.24	0.22	0.24	0.22	0.22	0.21	0.21	0.22	0.22	0.23	0.22	0.20	0.19
GL	1.01	1.01	1.03	1.02	0.97	1.03	1.03	1.03	1.08	1.24	1.07	1.09	1.07
GR	0.81	0.78	0.77	0.77	0.77	0.74	0.75	0.75	0.76	0.91	0.76	0.77	0.76
JU	0.86	0.86	0.88	0.91	0.89	0.88	0.90	0.90	0.91	0.97	0.93	0.93	0.92
LU	1.86	1.90	1.93	1.95	1.95	1.95	1.95	1.99	1.99	2.03	2.03	2.05	2.05
NE	0.78	0.76	0.79	0.79	0.79	0.77	0.78	0.79	0.77	0.82	0.85	0.86	0.86
NW	1.72	1.67	1.68	1.68	1.65	1.62	1.64	1.65	1.63	1.74	1.64	1.64	1.65
OW	1.52	1.51	1.51	1.52	1.51	1.51	1.53	1.54	1.57	1.75	1.54	1.55	1.54
SG	1.59	1.58	1.60	1.59	1.60	1.62	1.66	1.66	1.61	1.75	1.70	1.70	1.72
SH	0.65	0.69	0.70	0.71	0.69	0.68	0.70	0.72	0.73	0.75	0.73	0.74	0.76
SO	1.03	1.01	1.03	1.03	1.04	1.00	1.02	1.03	1.03	1.06	1.06	1.06	1.06
SZ	1.35	1.31	1.32	1.31	1.30	1.29	1.30	1.32	1.30	1.41	1.31	1.30	1.31
TG	1.60	1.62	1.62	1.63	1.59	1.61	1.63	1.66	1.68	1.71	1.73	1.76	1.77
TI	0.69	0.68	0.68	0.70	0.68	0.66	0.66	0.65	0.65	0.76	0.60	0.62	0.63
UR	1.08	1.05	1.02	1.04	1.03	1.02	1.04	1.01	1.02	1.22	1.01	1.01	0.99
VD	0.67	0.67	0.69	0.66	0.65	0.64	0.63	0.65	0.65	0.71	0.67	0.66	0.66
VS	0.59	0.57	0.59	0.60	0.60	0.62	0.61	0.62	0.62	0.74	0.63	0.65	0.64
ZG	1.51	1.52	1.53	1.53	1.50	1.50	1.49	1.51	1.56	1.62	1.60	1.60	1.60
ZH	0.97	0.96	0.95	0.94	0.93	0.91	0.92	0.93	0.92	0.97	0.96	0.96	1.01

© MBD (indicateur E7). Sources : Office fédéral de l'agriculture (OFAG). État : avril 2013

Commentaire

- Quelques cantons de Suisse centrale (LU, NW, OW, ZG) et de Suisse orientale (SG, AI, TG) comptent beaucoup d'exploitations ayant un cheptel important. Dans ces cantons, le nombre moyen de têtes de bétail dépasse 1,5 unité de gros bétail par hectare.
- Genève, Schaffhouse et Vaud sont des cantons comprenant un grand nombre d'exploitations de grandes cultures spécialisées ou de cultures spéciales n'élevant que peu d'animaux, voire pas du tout. Dans ces cantons, le nombre moyen de têtes de bétail est donc bas et va de 0,2 à 0,7 unité de gros bétail par hectare.
- Dans les cantons alpins des Grisons, du Valais et du Tessin, et aussi dans les cantons de l'arc jurassien (JU, NE et VD), le nombre moyen de têtes de bétail en 2009 était inférieur à une unité de gros bétail par hectare.
- Les valeurs limites sont parfois dépassées à l'échelon communal ou régional. Toutefois, les données cantonales ne permettent pas de le constater.
- De 2007 à 2008, le cheptel a légèrement augmenté dans tous les cantons – en moyenne de 0,08 unité de gros bétail par hectare. Dans certains cantons, la progression en pourcentage est massive, mais provisoire. Le canton des Grisons arrive en tête avec 19,7 pour cent, suivi des cantons d'Uri (19,6 %), du Valais (19,4 %), du Tessin (16,9 %) et de Glaris (14,8 %). La progression a surtout concerné les cantons alpins. Cette évolution représente un risque pour la biodiversité.
- En 2009, l'ensemble du cheptel a diminué passagèrement et dans la plupart des cantons de 0,05 unité de gros bétail par hectare SAU avant de progresser de nouveau en 2010. Les cantons de Neuchâtel et de Thurgovie, dans lesquels la progression est demeurée constante, constituent à ce titre une exception. Dans les cantons d'Argovie et de Lucerne, le cheptel n'a pas évolué.
- En 2011, le cheptel a diminué dans 11 cantons par rapport à l'année précédente – de la manière la plus marquante dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures (-0,03 unité). A l'inverse, le cheptel du canton de St-Gall a progressé de 0,02 unité durant la même période. Le cheptel du canton de St-Gall s'élevait à 1,58 UGB par hectare en 2000, et à 1.72 en 2011.

État

Avril 2013. Les données sont mises à jour chaque année selon les dernières statistiques de l'Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) et de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Importance pour la biodiversité

En règle générale, l'intensification de l'agriculture a pour corollaire un recul de la biodiversité. En effet, l'utilisation intensive d'engrais et de pesticides, ainsi qu'un grand cheptel, appauvrissent les champs et les prairies. L'indicateur ne reflète qu'approximativement l'intensité de l'exploitation, car le rendement à l'hectare et le nombre de têtes de bétail sont aussi influencés par d'autres facteurs.

Au cours du siècle écoulé, le rendement des principales cultures a fortement progressé. Ce n'est que dans les années 90 que les bases de la politique agricole se sont modifiées et que l'on a assisté à une prise de conscience écologique. Les exploitants ont commencé à accepter de diminuer les rendements pour s'orienter vers une agriculture durable, les pertes étant compensées par les paiements directs. Les nouvelles méthodes de culture – production intégrée (1993), prestations écologiques (1999), agriculture biologique, culture extensive des céréales (1992) – ont réduit l'apport de nutriments tels que l'azote, le phosphore ou le potassium, de sorte que l'augmentation du rendement s'est ralentie. En contrepartie, la réduction de l'emploi d'engrais et de pesticides, l'exploitation à petite échelle et l'hétérogénéité du paysage promeuvent la biodiversité.

La réduction du rendement n'est pas toujours nécessaire : certaines nouvelles méthodes de culture visant une augmentation du rendement promeuvent en passant la biodiversité. Ainsi, le maïs n'est plus semé sur des sols nus, comme c'était la norme il y a trente ans, mais sur des sols recouverts de plantes sauvages accompagnant les cultures. Ces plantes accroissent la diversité structurelle et offrent nourriture et habitat aux petits animaux.

Les analyses de l'indicateur Z9 « Diversité des espèces dans les habitats » montreront si la modification des méthodes de culture accroît réellement la biodiversité dans les champs.

En Suisse, le nombre de têtes de bétail n'a pratiquement pas varié entre 1999 et 2006. Durant cette période, il se situait toujours entre 1,14 et 1,16 UGB par hectare SAU. En 2008, il a toutefois bondi jusqu'à 1,24 UGB par hectare. Après être redescendu à 1,19 UGB par hectare SAU en 2009, il a progressé de nouveau de 0,01 unité en 2010 et demeure toujours plus élevé qu'en 1999. La diminution du cheptel favoriserait la diversité, car elle se traduirait par une diminution des dégâts de piétinement et par un recul de la quantité d'azote (lisier) dans le sol (cf. l'indicateur E6, « Charge en nutriments dans le sol ») ainsi que par une diminution des importations d'aliments pour animaux, ce qui entraînerait vraisemblablement une augmentation de la diversité des plantes. Les analyses de l'indicateur Z9 (Diversité des espèces dans les habitats) apporteront de la lumière sur ce sujet.

Les importations de fourrage sont problématiques, non seulement du fait de leurs répercussions en Suisse, où elles déséquilibrent les bilans des engrais, mais aussi en raison des conséquences écologiques négatives qu'elles induisent dans les pays producteurs. Au Brésil par exemple, le soja est cultivé au détriment des écosystèmes naturels. Il a été calculé (Bosshard et al. 2010) que les importations de fourrage de la Suisse accaparent une surface cultivée de 200'000 à 250'000 hectares à l'étranger. Cela correspond presque à l'ensemble des 280'000 hectares de surfaces de champs ouvertes de Suisse. Au cours des 25 dernières années, les importations de fourrage ont constamment progressé, à l'exception des années 2004 à 2006.

En soi, le pâturage n'est pas nuisible à la diversité, car il crée des habitats de valeur. Les vaches, les moutons ou les chèvres qui paissent freinent le reboisement des paysages semi-ouverts (comme les pâturages boisés) qui abritent de nombreuses espèces et des espèces typiques.

Définition de l'indicateur

Évolution de la production agricole de différentes plantes cultivées par rapport à la surface de culture et évolution du nombre de têtes de bétail par rapport à la surface agricole utile.

L'indicateur repose sur des plantes cultivées importantes prises séparément.

Les animaux de rente sont convertis en unités de gros bétail (UGB).

Méthode de calcul

Production végétale

Le rendement moyen est indiqué en kilogrammes par hectare pour toute la Suisse et pour chaque région agricole¹. Nous avons choisi sept plantes cultivées courantes en Suisse : le blé, l'orge, le triticale, le maïs-grain, la pomme de terre, la betterave sucrière et le colza. En 2005, ces plantations représentaient en moyenne 50 % des zones de grandes cultures en Suisse. Certaines plantes ne sont guère cultivées, voire pas du tout cultivées, dans les régions de collines ou de montagne. Pour cette raison, nous n'indiquons que les moyennes qui reposent sur les données de 20 exploitations au moins.

Les données relatives à la production végétale proviennent d'un échantillon. Quelque 3500 exploitations – sur un total de plus de 60'000 percevant des paiements directs de la Confédération – fournissent chaque année leurs données comptables à l'Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART). Cette station calcule l'évolution économique sur la base d'exploitations de référence et assure le dépouillement central des données comptables pour la Suisse. Les exploitations ne sont pas choisies de façon aléatoire, car aucun exploitant n'est obligé de tenir une comptabilité analytique complète.

Les intervalles de confiance ne sont pas calculés, car les exploitations ne sont pas choisies au hasard, mais selon une procédure de quotas proportionnelle ne garantissant pas une répartition normale des données.

Sont représentées les moyennes glissantes sur cinq ans.

Nombre de têtes de bétail

Les différents cheptels sont convertis en unités de gros bétail (UGB, 1 UGB = 1 bœuf de 650 kilogrammes) et indiqués par hectare de surface agricole utile. L'on obtient ainsi le nombre moyen de têtes de bétail (charge en bétail) par hectare (UGB/ha). La conversion des différents animaux de rente en UGB est régie par l'[ordonnance sur la terminologie agricole](#) (OTerm) et les coefficients de conversion ont été calculés sur la base des déjections azotées et phosphorées. Le nombre d'UGB/ha est un indicateur de l'intensité avec laquelle l'élevage est pratiqué.

Les données relatives au nombre de têtes de bétail proviennent d'une enquête générale. Le recensement agricole réalisé par l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) et par l'OFS (Office fédéral de la statistique) contient des données sur l'espèce et le nombre d'animaux de rente de chaque exploitation agricole. À cet effet, chaque exploitant(e) doit remplir un questionnaire normalisé et l'envoyer au canton. Le jour de référence du recensement tombe au début mai. Les questionnaires sont vérifiés par la Confédération et par les cantons et gérés dans la base de données centrale de l'OFAG.

Les indicateurs ont été calculés pour l'ensemble de la Suisse et pour tous les cantons. Ils sont disponibles pour les années à partir de 1999.

¹ L'article 2 de l'Ordonnance sur les zones agricoles énumère les critères appliqués à la délimitation des zones agricoles qui ont été regroupées dans les régions suivantes :

- Région de plaine : zone de grandes cultures, zones intermédiaires (selon la version de l'ordonnance à décembre 2007)
- Région de collines : zones des collines, zone de montagne I
- Région de montagne : zones de montagne II à IV

Informations complémentaires

Responsable du traitement de cet indicateur

Meinrad Küttel, meinrad.kuettel@bafu.admin.ch, +41 (0)31 322 93 24

Contact ART

Pierrick Jan, pierrick.jan@art.admin.ch, +41 (0)52 368 34 70

Contact OFAG

Olivier Roux, olivier.roux@blw.admin.ch, +41 (0)31 322 25 46

Autres indicateurs sur ce thème

- > M4 : Surfaces de compensation écologique
- > M5 : Surfaces faisant l'objet d'une exploitation «biologique»

Autres sources d'information

- > www.ofag.admin.ch (informations complètes sur l'Office fédéral de l'agriculture)
- > <http://www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00498/index.html?lang=fr> (Rapport agricole 2012)
- > www.agroscope.admin.ch (informations complètes sur l'Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, station fédérale de recherche en économie et technologie agricoles)
- > www.admin.ch/ch/fr/rs/910_91/app1.html (table de conversion des animaux de rente en unités de gros bétail)
- > www.admin.ch/ch/fr/rs/814_20 (loi sur la protection des eaux)
- > www.admin.ch/ch/fr/rs/910_13/index.html (ordonnance sur les paiements directs)
- > www.admin.ch/ch/fr/rs/912_1/index.html (ordonnance sur les zones agricoles)
- > <http://www.visionlandwirtschaft.ch/fr/index.html> (analyses et propositions pour la politique agricole)

Bibliographie

- > Bosshard, A.; Schläpfer, F.; Jenny, M. 2010 : Weissbuch Landwirtschaft Schweiz. Haupt, Berne. 212 p.

Ces informations se fondent sur le document allemand 1090_E7_Basisdaten_2011_v1.doc du 24 avril 2013.